



Liquidation judiciaire et retraite? quelles sont les solutions?

Par **caroline**, le **09/08/2010 à 19:46**

Bonjour,
Ma mère était agricultrice, elle a contracté des dettes qui ont été en parties payées dans un redressement judiciaire.
En 2007, n'ayant plus assez de revenu et ayant 66 ans, elle a demandé sa retraite et a cessé son activité.
N'ayant pas fini les remboursements prévus au plan de continuation elle a été déclarée en liquidation judiciaire.
La procédure est -elle légale car elle est retraitée depuis plus de 2 ans?
A -t-elle droit a demander une procédure de surendettement des particuliers?
Y a-t- il moyen de faire alléger la dette, les intérêts?